



# Assistant(e) de Soins en Gériatrie (ASG)

*Perte de mémoire, agitation, déambulation, agressivité... sont des manifestations liées à la maladie d'Alzheimer difficiles à gérer au quotidien ! Une priorité : la personne.*

*Faire face à ces situations est un défi pour tout professionnel. C'est aussi un gage de qualité de l'accompagnement pour toute institution.*

## Le métier

L'Assistant de Soins en Gériatrie (ASG) est un professionnel qualifié, spécialisé pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées. Son rôle :

- maintenir, soutenir, soigner, accompagner des personnes âgées atteintes dans leur santé mentale
- développer une approche relationnelle pertinente, respectueuse d'une population âgée vulnérable psychiquement et physiquement
- accompagner et considérer les proches
- travailler au sein d'équipes interdisciplinaires
- se situer comme acteur dans un travail de réseau au service de la qualité de vie des personnes âgées.

## Le public

AMP, AES, aides-soignants, AVS, animateurs ayant l'un des diplômes des métiers précités. Ces professionnels sont en situation d'exercice effectif auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres pathologies apparentées.

## Nos atouts

- + Des experts de terrain et des spécialistes de la maladie d'Alzheimer mobilisant une pédagogie vivante : études de situations professionnelles, analyse de pratiques, ateliers de mise en situation professionnelle, mutualisation des expériences
- + La production d'un dossier de compétences rédigé par le stagiaire, attestant l'investissement en formation
- + Formation sur votre territoire : Dijon, Chalon, Auxerre



# Assistant(e) de Soins en Gériatrie (ASG)

## La formation

**DF1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures).** Vise le développement de connaissances neuropsychologiques et psychopathologiques pour :

- comprendre la nature des troubles comportementaux et psychologiques
- développer le projet individualisé en considérant les compétences cognitives, instrumentales, affectives et sociales de la personne âgée
- appréhender la place de la famille et de l'aidant, le soutien des réseaux, les spécificités du maintien à domicile et des institutions d'accueil
- se sensibiliser aux dimensions éthiques et juridiques pertinentes en regard de la vulnérabilité mentale des personnes âgées.

**DF2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures).** Les approches développées permettent au professionnel en formation de :

- gérer efficacement des problèmes difficiles et porteurs de stress pour les professionnels et les aidants tels que l'agitation, l'agressivité, la déambulation...
- développer des relations et attitudes aidantes pour maintenir l'autonomie et prévenir l'épuisement des aidants.

**DF3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues (28 heures).** Les professionnels en formation envisagent leur pratique en terme de :

- lien et intégration sociale, exclusion
- participation à des activités éducatives, cognitives, communicationnelles
- respect des valeurs et attachements de la personne âgée
- contribution aux pratiques des psychomotriciens, ergothérapeutes, animateurs et psychologues dans les activités de la vie quotidienne (soins, loisirs).

**DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures).** Permet de relever les caractéristiques de la vie psychique de la personne âgée et des crises inhérentes au processus de vieillissement.

**DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées (28 heures).** Les professionnels en formation abordent :

- les pathologies du grand âge associées à la maladie d'Alzheimer
- les modalités de sa contribution au traitement, au maintien du confort et de la qualité de vie
- la prévention de la maltraitance et de l'exclusion.

## Organisation et durée

### Durée de la formation

140 heures sur 7 mois

### Rythme des sessions

6 sessions de 3 jours et une session de 2 jours, espacées d'un mois, hors vacances scolaires

### Lieux

Dijon, Auxerre, Chalon  
Possible en intra

## Renseignements

### Inscription

Retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat :

**Souad SALMI**

Tél. 03 80 72 64 60

E-mail : [ssalmi@irtess.fr](mailto:ssalmi@irtess.fr)

### Coordination pédagogique

**Fabienne FOURRIER**

Tél. 03 80 72 64 31

E-mail : [ffourrier@irtess.fr](mailto:ffourrier@irtess.fr)

## Tarifs

2030 € (tarif 2019, à titre indicatif)

Adhérents UNIFAF, nous consulter

Financements par OPCO